



Procès-verbal n° 21 de la réunion du Conseil d'administration du 5 avril 2022

Présents : Mme I. Delrue, M. Joliet, MM. JP. Delchef (*président*), S. Faraone A. Geurten J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*), P. Thomas, JP Vanhaelen.

Excusés : Mme C. Porphyre (*raisons médicales*), Mr M. Collard (*trésorier général*)

La réunion a lieu en présentiel dans les locaux de l'ADEPS.

0. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour.

1. Rappel du devoir de réserve des membres du conseil d'administration de l'AWBB

Le président rappelle les obligations de tout membre du conseil d'administration lorsqu'il assiste à une rencontre officielle que ce soit en qualité de spectateur, dirigeant de club ou d'officiel fédéral.

2. Assemblée générale du 26 mars 2022

2.1. Bilan de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration se déclarent satisfaits du bon déroulement de l'assemblée, actent l'approbation du bilan et des propositions de modifications statutaires qui ont été présentées et restent attentifs au volet informatique de la réforme de l'article PM12.

2.2. Procès-verbal intégral de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du procès-verbal intégral de l'assemblée générale rédigé dans les délais les plus brefs et qui sera intégré dans le registre des procès-verbaux après la réception des remarques éventuelles formulées par les membres effectifs de l'assemblée générale.

2.3. Procès-verbal synthétique de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du procès-verbal synthétique de l'assemblée générale rédigé dans les délais les plus brefs et qui sera publié sur le

site après la réception des remarques éventuelles formulées par les membres effectifs de l'assemblée générale.

2.4. Principales décisions de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du document reprenant les principales décisions de l'assemblée générale rédigé dans les délais les plus brefs et qui a été publié dans la newsletter 948 du 1^{er} avril 2022.

2.5. Suivi des décisions de l'assemblée générale

2.5.1 communication PM12

Le président confirme la rédaction d'une prochaine lettre du secrétaire reprenant essentiellement des explications sur la réforme du PM12.

Le conseil d'administration reste dans l'attente des dates de réunions d'information, basées sur une présentation identique, qui seront organisées dans les provinces à l'initiative des groupements parlementaires.

Par ailleurs, une foire aux questions (FAQ) sera publiée sur le site à la mi-avril.

2.5.2 Indemnités pour visionneurs

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un courrier du président du comité provincial de BBW attirant l'attention sur les conséquences du vote de l'indemnité des visionneurs et ses conséquences sur le statut des visionneurs provinciaux.

Ils décident de solliciter un avis circonstancié du département arbitrage appelé à appréhender la question à tous les niveaux, régional, provincial et jeunes.

3. Fin de saison 2021-2022

3.1. État des lieux des inscriptions en play-off et tournois qualificatifs

M. Joliet, présidente du département championnat, présente l'état des lieux des inscriptions aux événements de fin de saison.

Le CdA acte l'intérêt des clubs pour la participation aux play off régionaux.

Compte tenu de celui-ci, ils décident d'envisager la location de la salle de l'ADEPS afin de compléter la liste des terrains neutres.

Ils prennent note de l'organisation des tours finals nationaux à Leuze

3.2. Calendrier des PO en R1 et présence des membres du CdA

Sur proposition du département, le conseil d'administration confirme qu'il n'y aura de commissaires de table pour les matches de ¼ de finale play-off. La présence d'observateurs est toutefois actée

3.3. Rappel des modalités de montée et descente

Sur proposition du département championnat, les membres du CdA confirment les modalités de montée et de descente comme suit :

3.3.1. En R1 messieurs

- Vu la décision de ramener le nombre d'équipes à 14 en R1,
- Vu qu'il n'y aura pas de descendants de TDM2 (décision de Basketball Belgium)
- Vu que 2 clubs de R1 ont obtenu la licence pour évoluer en TDM2,
- Vu que l'équipe du CRF arrête ses activités en R1,
- Vu que l'équipe de Huy a décidé de ne pas disputer le match de barrage des équipes classées à la 8^{ième} place,

Il n'y aura pas de descendants supplémentaires de R1 en R2 messieurs.

	Montée en TDM2	Montée de R2	Descendant de TDM2	Descendants en R2	Total 2022-2023
16	-2	2	0	-2*	14

(*) CRF et Huy.

3.1.2. En R2 messieurs

- Vu que l'équipe du CRF arrête ses activités en R1,
- Vu que l'équipe de Huy a décidé de ne pas disputer le match de barrage des équipes classées à la 8^{ième} place,

Les équipes qui terminent aux places 15-14-13 de chaque série sont remises à disposition des Provinces, soit 5 équipes.

- Si aucune équipe provinciale ne désire monter, les clubs descendants peuvent éventuellement rester dans en R2H (selon le classement) :
 - Dans ce but, les équipes classées à la 13^{ème} place de chaque série disputent un test-match sur terrain neutre.
 - Les équipes classées à la 14^{ème} place de chaque série disputent un test-match sur terrain neutre.

	Montée en R1H	Montée de P1	Descendants de R1H	Descendants en P1	Total 2022-2023
29	-2	5	1*	- 5	28

(*) Huy

4. Compétences administratives

4.1. Convention PA75 ter Boussu (0154) - Ransart (2013)

P.Thomas sort de séance

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un projet de convention PA75ter visant à transférer les activités de la P2 du BC Ransart (1054) au New BC Boussu (2013).

Constatant que toutes les obligations inhérentes à l'application de l'article PA75 ter ont été respectées, les membres du conseil d'administration approuvent le transfert d'activités de la P2 du BC Ransart (1054) au New BC Boussu (2013).

P.Thomas entre de séance.

4.2. Convention PA75 ter BC Sprimont (0854) - Fonds de Fôret (0910)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un projet de convention PA75ter visant à transférer les activités de la P1 dames du Fonds de Fôret (0910) au BC Sprimont (0854).

Constatant que toutes les obligations inhérentes à l'application de l'article PA75ter ont été respectées, les membres du conseil d'administration approuvent le transfert d'activités la P1 dames du Fonds de Fôret (0910) au BC Sprimont (0854).

4.3. Procédure PM8 pour les mutations de mai 2022

Dans le cadre de la simplification administrative inhérentes à la gestion des clubs, les membres du conseil d'administration décident de reconduire les mesures de simplification de la procédure PM8 telles qu'elles avaient été initiées lors de la saison 2021-2022.

Elles seront publiées sur le site et dans la newsletter du 8 avril 2022.

Ils décident en outre d'envisager d'intégrer lesdites mesures dans la partie administrative du ROI afin d'en assurer la pérennité.

5. Compétences judiciaires

5.1. Courrier CJP Liège

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un courrier du conseil judiciaire provincial de Liège contenant un certain nombre de considérations sur l'évocation d'une de ses décisions. Ils chargent le président et P. Thomas d'y apporter une réponse circonstanciée.

5.2. Nomination membre ad hoc au CJP Hainaut

Sur proposition du procureur régional, André Hancotte, les membres du conseil d'administration désignent monsieur A. Buchet en qualité de membre ad hoc au CJP Hainaut pour la séance du 31 mars 2022.

6. Fonctionnement de l'AWBB

6.1. Comité provincial de Liège

L'entrevue avec les membres du bureau du comité provincial de Liège est programmée le 19 avril 2022.

- 6.2. Groupement des parlementaires du Hainaut

P. Thomas donne un compte rendu de la dernière réunion.

6.3. Groupement des parlementaires de Liège

M. Joliet et JP Vanhaelen donnent un compte rendu de la dernière réunion

7. Départements

7.1. Départements Coupes

7.1.1. Bilan sportif et financier des finales de Coupes AWBB 2022

Les membres du conseil d'administration adressent leurs vives félicitations au département Coupes pour la parfaite organisation et prennent connaissance du premier rapport financier de l'événement.

7.2. Département Détection & Sélection

7.2.1. Résultats sportifs de la JRJ

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des résultats de la 2^{ième} JRJ.

7.2.2. Bilan de l'organisation à Jumet

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des problèmes logistiques qui ont eu lieu et chargent J. Nivarlet, président du département, d'évaluer l'organisation de l'événement avec les responsables du club organisateur.

7.3. Département Communication

7.3.1. Collaboration avec Pierre Robert

Le président présente un projet de collaboration avec P. Robert qui est accueilli avec enthousiasme par les membres du CdA.

7.4. Département Ethique, égalité des chances

7.4.1. Appel à projets « la beauté du sport »

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un appel à projet lancé par l'ADEPS qui sera débattu, dans un premier temps, par le département.

7.5. Département arbitrage

- A. Geurten, président du département, annonce l'organisation d'une plateforme sur l'évaluation rassemblant les responsables du NDR, de BVL et l'AWBB qui aura lieu le 06/04/22.

Il présente le programme du stage des candidats arbitres régionaux qui aura lieu à Spa lors du week-end de Pâques.

7.6. Département championnat

- M. Joliet, présidente du département, fait part des différents courriels enregistrés sur l'organisation des tournois qualificatifs. Avant d'y répondre, elle tient à rappeler que la saison 21-22 a été la première saison qui s'est déroulée complètement depuis 3 saisons et qu'il conviendra de procéder à son évaluation avant de procéder à des ajustements du règlement.

En outre, elle acte les problèmes d'organisation des tours qualificatifs suite au report de journées de championnat provincial et à l'organisation du second tour.

8. Basketball Belgium

8.1.1. Inventaire des licences octroyées en TDW & TDM

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des décisions de la commission de licences.

Le président informe les membres du CdA sur l'intervention de l'AWBB pour permettre au CEB Fleurus et au BCCA Neufchâteau d'introduire un nouveau dossier ou un dossier complémentaire suite à l'évolution positive de leur championnat respectif.

8.1.2. Wheelchair Belgium Lions

Le président confirme l'inscription de l'équipe nationale de basket en chaise au prochain championnat d'Europe qui aura lieu du 12 au 22 juin 2022.

9. Divers

- B.Scherpereel : rappelle l'initiative de la Ministre des Sports qui a initié l'opération « passport » appelée à soutenir financièrement l'affiliation de nouveaux membres. IL est chargé de formuler une proposition à ce sujet.
- Il souligne le succès des 24 heures Basket organisé par l'UMons le 1^{er} avril 2022 la remise à cette occasion des tirelires pour l'Opération Pièces Rouges (OPR) au profit du Télévie.
- JP.Vanhaelen reçoit un complément d'information sur la procédure d'encodage des certificats médicaux à partir du 1^{er} juillet 2022.
- P.Thomas fait part des développements annoncés de BE+ league.
- JP. Delchef : annonce la rédaction finale du contrat avec Gerflor et les négociations avec Spalding.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général